



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Date de Publicité : 30/03/2022
Reçu en Préfecture le : 30/03/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-
20220329-123883-DE-1-1
certifié exact,

Séance du mardi 29 mars 2022
D-2022/65

Aujourd'hui 29 mars 2022, à 14h09,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Sauf de 17h35 à 17h55 Madame Claudine BICHET

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Amine SMHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Bernard-Louis BLANC présent à partir de 14h34, Madame Nathalie DELATTRE présente à partir de 14h37, Monsieur Nicolas PEREIRA présent à partir de 14h37,

Excusés :

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Charlee DA TOS,

Subventions de fonctionnement Insertion ESS.Programmation 2022. Autorisation. Décision

Madame Camille CHOPLIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique globale de soutien de développement économique, de l'ESS et de l'emploi, la Ville de Bordeaux finance un ensemble d'acteurs de ces champs de compétences sur leur fonctionnement.

La subvention la plus structurante est celle de la Mission Locale Bordeaux Avenir Jeune qui assure les missions d'insertion dans une approche globale des jeunes de 16 à 25 ans. Avec le renforcement de sa présence dans les quartiers prioritaires, concrétisée par l'ouverture de l'antenne de Bacalan, la Mission Locale est le premier partenaire de la ville auprès des jeunes en insertion.

En prolongement la ville soutient la maison de l'emploi pour son portage du PLIE qui agit pour l'insertion des adultes.

Pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, les entreprises d'insertion par l'activité économique constituent une bonne étape de mobilisation et de formation. C'est pourquoi nous cofinançons les actions d'opérateurs tels que Bordeaux Services Solidaires ou EIPF.

Le soutien de la ville se porte aussi sur des acteurs moins institutionnalisés mais qui développent des actions complémentaires comme AIM qui travaille l'insertion dans une approche interculturelle ou « en route pour travailler » qui est un projet d'auto-école solidaire pour rendre accessible le permis de conduire.

Dans son volet plus développement économique, la Ville de Bordeaux soutient le fonctionnement de la Caisse Sociale de Développement Local pour son action d'aide à la création d'entreprise.

Enfin, nous soutenons aussi des acteurs de l'ESS qui conjuguent à la fois le développement d'activité, l'action solidaire et la formation des personnes salariés.
C'est le cas de Recup'R, Atelier Remue-Ménage et Entre autres.

Le détail de chaque subvention est listé dans le tableau récapitulatif en annexe.

L'ensemble des subventions présentées dans cette délibération représente un total de 766 500 €.

Ces sommes seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2022, fonction 522 compte 65748 - 657358.

Je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à attribuer aux organismes cités les sommes d'un montant total de 766 500 € réparties comme indiqué dans le tableau,
- à faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes, compte 65748 - 657358
- à signer les conventions de partenariat afférentes à ces engagements.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Nadia SAADI, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Olivier ESCOTS, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Radouane JABER, Madame Isabelle FAURE, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Vincent MAURIN, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Monsieur Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 mars 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Camille CHOPLIN

2022

Thématique	Porteur	Montant	Acompte 75%
Insertion - ESS	ACTIONS INTER MEDIATION - AIM	20 000 €	15 000,00 €
Insertion - ESS	AMOS	5 000 €	0,00 €
Insertion - ESS	BORDEAUX SERVICES SOLIDARITE - B2S	20 000 €	13 500,00 €
Insertion - ESS	CAISSE SOCIALE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	105 000 €	86 250,00 €
Insertion - ESS	COMPAGNONS BATISSEURS D'AQUITAINE	15 000 €	11 250,00 €
Insertion - ESS	EN ROUTE POUR TRAVAILLER	4 500 €	3 375,00 €
Insertion - ESS	ENTR-AUTRES	12 000 €	7 500,00 €
Insertion - ESS	ENTREPRISE INTERMEDIAIRE DE PRODUCTION ET DE FORMATION - EIPF	13 000 €	9 750,00 €
Insertion - ESS	L'ATELIER REMUMENAGE	22 000 €	9 000,00 €
Insertion - ESS	MAISON DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ECONOMIQUE ET DE L'ENTREPRISE DE BORDEAUX	30 000 €	22 500,00 €
Insertion - ESS	MISSION LOCALE BORDEAUX AVENIR JEUNES	514 000 €	385 500,00 €
Insertion - ESS	RECUP'R	6 000 €	3 750,00 €
TOTAL Insertion - ESS		766 500 €	567 375 €

AIDES ATTRIBUEES AUX ORGANISMES EN 2020	
NOM DES BENEFICIAIRES	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
L'ATELIER REMUMENAGE	2 400,00 €
MISSION LOCALE BORDEAUX AVENIR JEUNES	101 640,00 €